



Municipalité

Paroisse de Senneterre

Senneterre, le 17 octobre 2014

Mme Lisa Raitt, ministre des Transports

Place de Ville, Tour C, 29^e étage,
330, rue Sparks
Ottawa(Ontario) K1A 0N5

Objet: Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) – Demande d'appui

Madame,

Vous trouverez ci-joint la résolution no. 14-10-200 qui s'explique d'elle-même.

Merci de bien vouloir en prendre connaissance et n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée pour toute question relative au contenu de la présente.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Municipalité Paroisse de Senneterre


Louise Leroux,
Directrice Générale et
Secrétaire-Trésorière

c.c. : M. Denis Lamelin président Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes,
M. Roméo Saganash, Député, M. Brad Woodside président Fédération canadienne des municipalités

100, rue du Portage, Senneterre (Québec) J0Y 2M0

Téléphone : 819 737-2842 • Télécopieur : 819 737-4668 • www.paroissesenneterre.qc.ca • info@paroissesenneterre.qc.ca



Municipalité Paroisse de Senneterre

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal
de la Paroisse de Senneterre tenue le 6 octobre 2014.

Étaient présents :

Mme Lucie Turgeon, Conseillère siège no.1
M. Yvan Leroux, Conseiller siège no.2
M. Aldo Gallant, Conseiller siège no.3
M. Roger Robert, Conseiller siège no.6

Formant quorum sous la présidence de Mme Élisabeth St-Amand, mairesse suppléante.

Résolution No 14-10-200

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) – Demande d'appui

Attendu que Poste Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Poste Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture des bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Poste Canada assure un service public qui doit être préservé;

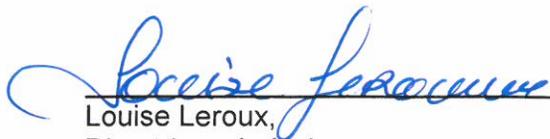
Il est proposé par le conseiller Yvan Leroux, secondé par le conseiller Aldo Gallant et unanimement résolu ;

Qu'il soit résolu que la Municipalité Paroisse de Senneterre écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Qu'il soit aussi résolu que la Municipalité Paroisse de Senneterre demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée

Extrait certifié conforme,
Ce 17 octobre 2014.


Louise Leroux,
Directrice générale
et Secrétaire-trésorière